

SCOOP

N°29
DÉCEMBRE
2011

La Lettre d'information des cultures arables

ÉDITORIAL >P1
L'impérieuse nécessité
d'être ambitieux

DOSSIERS >P2
Captages du Grenelle :
ça suffit!

DOSSIERS >P2
Des crédits-carbone
pour les légumineuses

INTERVIEW >P3
États-Unis : les farmers
face aux contraintes budgétaires

FOCUS >P3
Verdissement, what is it ?

CLEFS >P4
Chimie du végétal, chimie de l'avenir

L'impérieuse nécessité d'être ambitieux

ÉDITORIAL > PAR CHRISTOPHE TERRAIN,
VICE-PRÉSIDENT D'ORAMA, PRÉSIDENT DE L'AGPM

Toutes les instances - internationales , européennes, nationales - reconnaissent aujourd'hui le caractère stratégique de l'agriculture face aux enjeux alimentaires, énergétiques, environnementaux et donc économiques et sociaux de notre planète. Cette magnifique unanimité impose par conséquent de traduire en actes l'obligation d'accroître la production et la productivité de l'agriculture. Une obligation à laquelle l'Europe et notamment la France ont, par leurs atouts agronomiques, pédoclimatiques et leur technicité, capacité à répondre efficacement en conjuguant le produire plus et le produire bien.



Christophe TERRAIN,
Vice-président d'ORAMA, Président de l'AGPM

C'est tout le sens du projet d'Orama « Pour une nouvelle PAC 2014-2020 », présenté fin novembre et joint à ce numéro. Un projet des grandes cultures françaises avec une ambition : défendre une agriculture de production afin, d'une part, de répondre à l'accroissement de la demande et, d'autre part, de permettre la création de valeur ajoutée supplémentaire, à profit partagé, dans les filières de transformation.

Ambition : c'est le maillon manquant des récentes propositions de la Commission européenne pour la future PAC. Au-delà des inconnues budgétaires et d'une absence de volonté en matière de gestion des marchés, ces propositions sont potentiellement sources d'amoindrissement de la production, via le verdissement en particulier. Un même manque d'inspiration transparaît malheureusement à bien des égards dans

la politique agricole française, comme le montrent les récentes positions prises ici en ce qui concerne la gestion de la ressource en eau, l'utilisation des biotechnologies ou les bassins d'alimentation de captages.

Sur un marché mondialisé, mesurons-le bien, la nature a encore plus horreur du vide. Tout recul de notre force de frappe agricole sera irrémédiablement exploité par d'autres. C'est donc à un nouveau challenge que les grandes cultures françaises doivent s'atteler : redonner du sens, de l'ambition et un nouveau contenu aux propositions et orientations européennes et françaises. Cela constituera le cœur de notre prochain Sommet du Végétal, les 18 et 19 janvier prochains à Dijon, dont le thème sera « La production française de grains : une chance, un devoir ».

ORAMA
nos cultures, notre avenir

Captages du Grenelle : ça suffit !

> UN GUIDE D'ACTIONS PROCHAINEMENT À LA DISPOSITION DES EXPLOITANTS CONCERNÉS

Les avis du terrain convergent quant à l'élaboration des programmes d'action dans les aires d'alimentation de captage du Grenelle : de nombreux éléments concourent à en imposer beaucoup trop aux exploitants. La réaction s'organise

Avec l'aide d'agriculteurs de plusieurs régions, ORAMA a fait le point sur les difficultés rencontrées avec l'administration, les agences de bassin et d'autres instances dans le processus prévu par la loi « Grenelle 1 » pour les Aires d'alimentation de captage d'eau potable prioritaires (AAC ou BAC).

De nombreux retours font apparaître que, lors de la phase 1 - délimitation des aires et étude de vulnérabilité-, les agriculteurs ne sont pas ou guère sollicités pour participer aux Comités de Pilotage des AAC. Ils ressentent même qu'ils sont tenus à l'écart de l'information sur l'avancement du travail, sur les méthodes utilisées, comme s'il y avait volonté d'éviter le débat.

S'agissant de la phase 2, celle du diagnostic, l'appréciation des risques de pression sur les eaux

est trop souvent imprécise, du fait de recours à des méthodologies disparates ou de l'oubli de références pourtant disponibles.

Enfin, quand est entamée la phase 3, celle de la construction du plan d'actions, l'expérience révèle une volonté quasi-systématique des instances publiques d'aller vers une réduction de l'utilisation de l'azote et des phytos. Pourtant, la maîtrise de la qualité de l'eau peut -ou doit- passer le plus souvent par des voies différentes et moins risquées, comme l'ont prouvé différents travaux conduits depuis des années sur le terrain. Les agriculteurs dénoncent également une absence de ciblage sur les seules molécules qui posent problème. Ils soulignent enfin l'inadéquation de l'accompagnement financier proposé (MAE territoriales), qui est limité

à 5 ans et couvre un champ de mesures restreint au regard de ce que nécessiteraient des plans d'action tenant compte des risques spécifiques à chaque parcelle.

Afin de permettre une montée en puissance des réactions et leur meilleure coordination entre

départements, ORAMA va mettre à la disposition des exploitants concernés un guide d'actions intégrant des lettres-type pour interpeller les instances publiques en cas d'abus de position. Elle va organiser par ailleurs des réunions d'alerte et d'information au niveau régional. ■

ACTIONS ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Inciter à ouvrir les Comités de pilotage aux agriculteurs et à diffuser les informations.
- Obtenir la rédaction d'un cahier des charges pour encadrer les méthodologies utilisées par les bureaux d'études choisis aux phases 1 et 2.
- Faire reconnaître le principe d'un ciblage des plans d'action sur les seules molécules posant problème localement, identifiées sur la base de véritables états des lieux au départ.
- Imposer l'utilisation d'un catalogue des mesures alternatives qui permettent de limiter les risques de pollution (rédaction en cours à ARVALIS).
- Aboutir au calcul de compensations financières individualisées et durables, comme en Allemagne, en fonction de l'impact économique des mesures retenues sur chaque exploitation.
- Faire valoir le temps de réponse du changement des pratiques sur la qualité des eaux souterraines (souvent plus de 10 ans).

Des crédits-carbone pour les légumineuses

> UN PAS DANS LA RÉMUNÉRATION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX RENDUS PAR L'AGRICULTURE

Toute initiative professionnelle susceptible de faire percevoir que les réponses de l'agriculture aux attentes environnementales ont une vraie valeur est la bienvenue. C'est le cas de l'expérimentation lancée cet été par InVivo AgroSolutions, filiale du groupe coopératif national InVivo, en vue de l'attribution de crédits-carbone pour l'introduction de légumineuses dans les rotations.

Pour une bonne compréhension, rappelons que diverses catégories d'entreprises et d'organismes se sont vu affecter des quotas d'émission de gaz à effet de serre (GES) et que tout dépass-

sement doit être couvert par des droits d'émission achetés sur un marché spécifique. Les vendeurs sur ce marché sont soit des entités n'ayant pas utilisé l'intégralité de leurs quotas, soit des participants à un projet collectif de réduction d'émissions de GES, celui-ci donnant lieu à attribution de droits (crédits-carbone) par les Pouvoirs publics.

InVivo AgroSolutions conduit son expérimentation en partenariat avec 11 coopératives⁽¹⁾ sur la base d'une méthode qu'elle a développée et qu'a agréée le ministère de l'Écologie. Cette méthode permet d'évaluer les

économies d'émission de GES au champ dues à l'introduction de légumineuses (moins d'émissions de protoxyde d'azote). Le montant/ha d'équivalent-CO2 évité, qui dépend du lieu et de la culture remplacée, est estimé en moyenne à 1 tonne. Le marché du carbone étant très bas⁽²⁾ du fait de la méforme de l'industrie, les gains issus de la vente de crédits-carbone resteront pour le moment mutualisés : ils seront investis dans des outils de stockage des protéagineux, dans du conseil technique et de l'accès privilégié aux semences.

Cette expérimentation s'inscrit

dans une stratégie plus globale poursuivie par InVivo en faveur de la rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture, que ce soit sur le plan de la lutte contre le changement climatique, sur celui de la qualité de l'eau ou encore, de l'entretien de la biodiversité.

⁽¹⁾ Axérial, EMC2, Sèvre et Belle, Cap Seine, CAVAC, Maïsadour, Dijon Céréales, Terres du Sud, Champagne Céréales, Terrena, Nouricia.

⁽²⁾ 10 € la tonne d'équivalent-CO2, contre 28,7 € il y a 3 ans (marché BlueNext, Paris, juin 2008) et 50€ envisagés en 2020



États-Unis : les farmers face aux contraintes budgétaires

> LES ORGANISATIONS AGRICOLES
À L'HEURE DES INFLEXIONS STRATÉGIQUES

À commencer par le prochain Farm Bill, la politique agricole américaine sera impactée par la réduction de 2300 Mds sur 10 ans du déficit budgétaire votée en août au Congrès. Le point sur la situation et sur l'attitude des farmers avec Ralph ICHTER, consultant d'ORAMA à Washington

Quel degré de contrainte financière va peser sur la politique agricole américaine les années à venir ?

Les diminutions de crédits et d'aides fiscales qui interviendront au titre de la réduction globale du déficit fédéral votée en août ne seront connues précisément que d'ici fin décembre. Le dossier est encore devant le Congrès.

En agriculture, sauf pour les programmes nutritionnels (tickets d'aide alimentaire, notamment), les enveloppes des programmes du futur Farm Bill -nouvelle loi agricole qui devrait voir le jour en 2012- pourraient diminuer au minimum de 10 %. Hors Farm Bill, les 6 milliards de \$ annuels de crédit d'impôt-bioéthanol risquent fort quant à eux de disparaître.

Comment réagissent les organisations agricoles ?

Avec le réalisme qu'impose le contexte de l'heure aux États-Unis.

De nombreuses familles vivent dans la difficulté -le taux de chômage demeure proche de 10 %, un taux énorme dans ce pays- d'où un vent de révolte d'autant plus fort contre l'accumulation des déficits et l'énormité des dépenses engagées les années passées « pour sauver Wall Street ».

Plus spécifiquement sur le plan agricole, les hommes politiques de tous bords mettent en cause la superposition d'aides directes découplées et de prix élevés.

Face à cela, la stratégie des organisations professionnelles consiste très majoritairement à laisser filer les aides directes découplées en tentant d'obtenir davantage, en contrepartie, sur les assurances. Elles aspirent notamment à une garantie publique et gratuite de chiffre d'affaires complémentaire aux assurances privées, qui permettrait de couvrir jusqu'à 87% des pertes au lieu

des 75% couramment souscrits.

De la même manière, le lobby pro-éthanol se déclare prêt à renoncer aux crédits d'impôt en échange d'aides aux infrastructures (équipements de stations-service, par exemple) qui permettraient de densifier l'offre d'essence éthanolée.

Des demandes de soutien complémentaire par la voie assurantielle sont-elles sensées au regard des règles très restrictives de l'OMC?

Un amoindrissement des aides de la « boîte verte » au profit d'un gonflement de celles de la « boîte orange » n'est pas de nature à inhiber qui que ce soit aux États-Unis, surtout pas le Congrès. ■

“



Sauf exceptions, les enveloppes des programmes du futur Farm Bill pourraient diminuer au total de 10 %

Ralph ICHTER,
Président d'Euroconsultants, Washington

Verdissement, what is it ?



Au seuil de l'élaboration de leur prochain Farm Bill, les États-Unis sont très loin d'être atteints par une quelconque fièvre du verdissement. D'abord, la mouvance écologiste y est nettement moins puissante et donc influente qu'en Europe. Et puis, en matière environnementale comme agricole, c'est le Congrès qui est déterminant. L'EPA, Agence fédérale pour l'Environnement, est beaucoup moins motrice que notre ministère de l'Écologie et que la Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne. Dans un contexte où, en outre, la majorité républicaine fait souffler sur le pays un vent très hostile aux réglementations fédérales, promptement accusées d'être « tueuses de jobs » (« Job-killing regulations »), cela crée une large différence.

Ainsi, les organisations professionnelles communiquent avant tout sur les mérites d'une agriculture productive, tandis que l'agro-business vante l'apport de ses progrès technologiques à l'environnement et le potentiel de nouveaux emplois qu'ils représentent.

FOCUS

Chimie du végétal, chimie de l'avenir

> UN SECTEUR QUE LA FRANCE, RICHE DE SON AGRICULTURE, INVESTIT

Les matières premières végétales prennent une part croissante dans l'approvisionnement de l'industrie chimique européenne. Notre secteur des grandes cultures s'implique pleinement dans ce mouvement qu'appuient les autorités

Il n'est guère de semaine où la presse ne traite de chimie du végétal. Ce fut notamment le cas à l'occasion de la visite du Président de la République fin septembre à l'usine de Novance, filiale de Sofiprotéol, dans l'Oise. Face à la raréfaction des ressources fossiles, l'industrie chimique cherche en effet de plus en plus à tirer de la biomasse végétale des produits à même de remplacer ceux de la pétrochimie. Elle est en outre motivée par le potentiel d'innovations et d'accroissement de performances attaché à cette mutation.

Un enjeu stratégique

Le principe est à la fois magique et simple : l'amidon, les acides gras, la cellulose et d'autres composants de la biomasse sont sources de molécules diverses, utilisables pour obtenir des solvants, lubrifiants, texturants, plastiques et autres biopolymères, ainsi que des intermédiaires chimiques (produits utilisés dans les industries de

fabrication). Obtenu lui-même par réaction chimique, l'ester méthylique d'huile végétale, qui a connu un fort développement avec les biocarburants, est ainsi une base pour d'autres produits. Et le bioéthanol sert à produire des polymères.

En France, l'industrie chimique s'est engagée au Grenelle de l'Environnement à passer de 8 à 15 % de matières premières renouvelables entre 2008 et 2017. A l'échelle de l'UE, la chimie du végétal est l'un des secteurs de pointe promu par Bruxelles. L'Europe, d'ailleurs, est plutôt bien avancée parmi les pays qui investissent dans ce secteur, c'est-à-dire, outre elle-même, les États-Unis avec l'amidon de maïs, le Brésil avec les dérivés de la canne à sucre et l'Asie avec l'huile de palme.

La bio-raffinerie, nouveau modèle industriel

Parallèlement à l'augmentation des débouchés que cela induit,

un nouveau modèle industriel est en voie d'apparition, celui de la bio-raffinerie, capable de transformer les diverses parties des plantes en produits destinés à des utilisations différentes et donc de répondre d'autant plus à la progression des besoins.

Ce vaste mouvement fait évidemment appel à de fortes synergies et à d'importants investissements en recherche-développement. Unigrains et Sofiprotéol, nos outils financiers, y participent. Tous deux sont membres de l'Association de la Chimie du végétal (ACDV) aux côtés de nombreux industriels. Financièrement, Sofiprotéol est par exemple partie prenante du projet PIVERT (Picardie Innovation Végétales, Enseignement et Recherches Technologiques) et Unigrains est impliqué entre autres dans Bio Demo, plateforme de validation industrielle de « technologies blanches »⁽¹⁾. ■

⁽¹⁾ Expression désignant l'utilisation de procédés naturels dans la production industrielle, notamment en chimie grâce aux micro-organismes (bactéries, levures...) et enzymes



> COURRIER

Qu'est-ce qui sous-tend le projet d'accord de libre-échange entre l'Europe et l'Ukraine ? Quel peut être l'impact pour nous ?

L'Europe développe une politique qui vise à attirer ses voisins de l'ex-espace soviétique. À ce titre, elle envisage la conclusion d'un accord d'association U.E.-Ukraine dont le projet d'accord de libre-échanges est l'un des éléments. Dans ce contexte, les facilités d'exportation de produits agricoles qu'elle propose à l'Ukraine -et que dénoncent à Bruxelles la France- sont avant tout politiques.

Pour notre secteur, elles pourraient avoir un impact important chaque fois que la conjoncture permettrait leur concrétisation. Des contingents d'importation en Europe de blé, d'orge et de maïs ukrainiens, de 1,6 million de tonnes par an puis de 2 Mt, cela représente des potentiels de hausse de 15 % puis 19 % d'importation de ces céréales dans l'U.E. par rapport à maintenant.

VOIES DE VALORISATION DES PLANTES EN CHIMIE DU VÉGÉTAL

Plantes	Molécules	Modèles de la chimie du végétal				Valorisation de la lignine
		Oléochimie	Chimie du sucre	Approche mécanique*	Thermo-chimie	
Céréales, betteraves, canne à sucre, tubercules	Amidon, saccharose, ...					
	Cellulose					
	Hémicellulose					
Oléagineux	Huile					
Toutes plantes et bois	Lignine					
	Autres					

* Procédés physiques de transformation

Source : d'après PIPAME, 2010

> AGENDA

RÉUNIONS TECHNIQUES

19 décembre - Flamarens (81)
Réunion technique maïs - Arvalis

12 janvier - Auch (32)
Réunion technique céréales à paille/colza - Arvalis et CETIOM avec Chambre d'agriculture 32

12 janvier - Artigues (33)
Réunion technique maïs/céréales à

paille/tournesol - Chambre d'agriculture 33 avec Arvalis, présence CETIOM

13 janvier - Revel (31)
Réunion technique céréales/oléagineux/protéagineux - Arvalis avec Chambres d'agriculture 11, 31 et CETIOM

18 janvier - Bessay sur Allier (03)
Réunion technique maïs - Chambre d'agriculture 03 avec Arvalis

19 janvier - Bourg-en-Bresse (01)
Réunion technique régionale soja - CETIOM

20 janvier - Oraison (04)

Réunion technique céréales à paille/maïs/oléagineux - Arvalis et CETIOM avec Chambre d'agriculture 04

SOMMET DU VÉGÉTAL

« La production française de grains : une chance, un devoir »
Dijon, 18 et 19 janvier 2012 - ORAMA

14^{ÈME} JOURNÉE FILIÈRE BLÉ DUR

La Rochelle, 24 janvier - Arvalis et AGPB

ORAMA
nos cultures, notre avenir

SCOP INFO EST UNE PUBLICATION D'ORAMA
23/25 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00
Rédacteur en chef : Pascal HURBAULT - Comité de rédaction : P. AUGUSTE, P.-O. DRÈGE, G. DUBLINEAU, L. ESPRIT, A. KETTANEH, C. LECOMTE, T. PERINET, C. POEYDOMENGE, F. TOCCHET.
Photos : Arvalis - Institut du végétal, Orama, Shutterstock.
Conception : BBDA - Béatrice Bleuven - Impression : Groupe CORLET.
Rédaction achevée le 08/12/2011